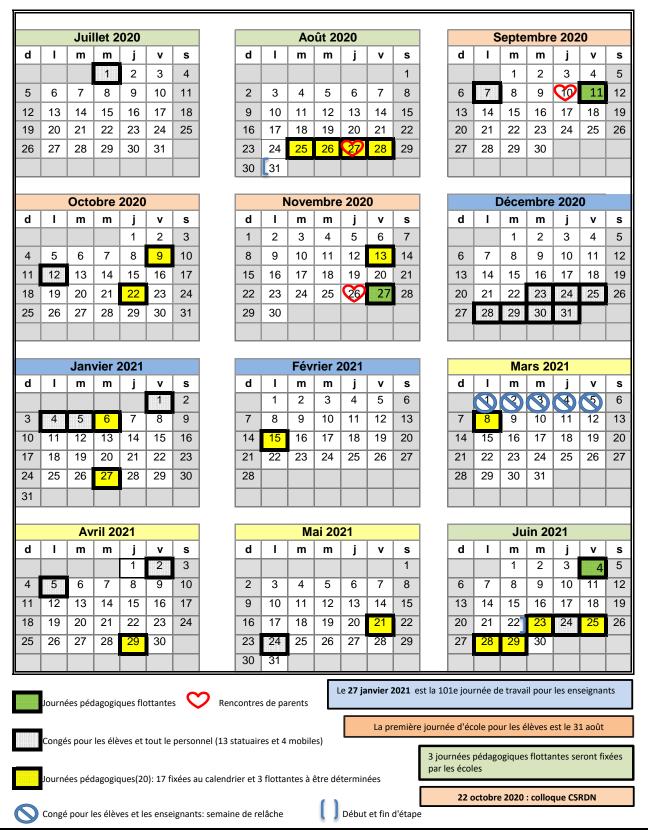


Calendrier scolaire 2020-2021





Le 29 avril sera la 1re journée pédagogique à être retirée en cas de fermeture de la commission scolaire, la 2e à être retirée sera le 21 mai.

Lorsqu'il s'agira d'une fermeture d'une école et non de la commission scolaire, la journée pédagogique à être retirée sera prise à même les flottantes de cette école